

## **MAURITANIE – RENFORCER LA RÉSILIENCE LOCALE À TRAVERS LA COGESTION DES BASSINS VERSANTS**

**Luca Fè d'Ostiani<sup>1</sup>, Ould Cheikh El Housseine Sid'Ahmed Lehib<sup>2</sup>, Petra Wolter<sup>3</sup>**

### **Abstrait**

La Mauritanie est un des quatre pays dans lesquels l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) a mis en œuvre entre 2010 et 2015 un projet de lutte contre la pauvreté et la désertification à travers la cogestion des bassins versants. Le projet intervenait dans le micro bassin versant de l'Oued Barbara, situé au nord-est du plateau d'El Aguer, dans la municipalité de Radhi, Moughataa de Tamchakett (Hodh El Gharbi). Le micro bassin couvre 26 900 ha et abrite 4 500 habitants (600 foyers permanents et 700 familles nomades ou semi-nomades qui y résident entre octobre et mars). Avec une pluviométrie moyenne de 200 mm/an concentrée entre juillet et septembre, les populations sont exposées aux aléas naturels tels que la sécheresse prolongée et les crues soudaines, et ils vivent en insécurité alimentaire quasi permanente.

La cogestion des bassins versants fournit un cadre pour promouvoir la conservation et la gestion rationnelle des ressources naturelles et l'organisation des différents types d'utilisation de la terre. L'approche vise à démontrer les liaisons amont-aval, encourage les actions multisectorielles et engage toutes les parties prenantes dans les processus de planification et de prise de décision.

Une enquête socio-économique et des études de base ont permis d'analyser les conditions biophysiques et comprendre les modes de vie des populations, par l'approche de la recherche-action. C'est un processus d'apprentissage bidirectionnel à travers lequel les connaissances techniques s'adaptent aux conditions environnementales et socioculturelles locales, tout en enrichissant et renforçant le savoir-faire et les capacités de résilience existantes.

En collaboration avec les parties prenantes (populations locales, services techniques, élus, autres partenaires, etc.), le projet a appuyé la formulation progressive d'un plan de cogestion intégré du bassin versant. Plusieurs actions ont été réalisées dans les zones de forêts (reboisement, protection d'une palmeraie), les zones de pâturage (mise en défens, amélioration des parcours et introduction d'un système de gestion semi intensif) et les zones de production agricole (digues et clôtures) ; le tout accompagné par des activités génératrices de revenus (jardin maraîchers, production/vente de lait, boucheries féminines, teinturerie).

---

<sup>1</sup> Consultant, Division des politiques et des ressources forestières, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)

<sup>2</sup> Directeur de l'Aménagement Rural, Ministère de l'Agriculture, Mauritanie

<sup>3</sup> Consultant, Division des politiques et des ressources forestières, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)

Un accent particulier a été mis sur le renforcement des capacités des femmes et des jeunes, des institutions et des services techniques ainsi que la mobilisation du soutien politique et financier au niveau national et régional. Ainsi, des partenariats ont été établis entre la Délégation régionale de l'environnement et du développement durable, la Direction régionale de la santé, la Coopération Technique Allemande (GIZ), le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et l'organisation non-gouvernementale « Accès Universel » pour la mise en place des infrastructures de base.

Les activités appuyées par le projet ont eu des effets positifs sur l'état des ressources naturelles, sur la diversification des moyens d'existence et des sources de revenus. L'implication des institutions de l'Etat et des collectivités locales a renforcé la confiance entre les communautés et les structures administratives, politiques et techniques en favorisant une vision commune du développement local et de sa durabilité. Le projet a ainsi aidé à réduire la vulnérabilité et à accroître la résilience des ménages et des communautés.

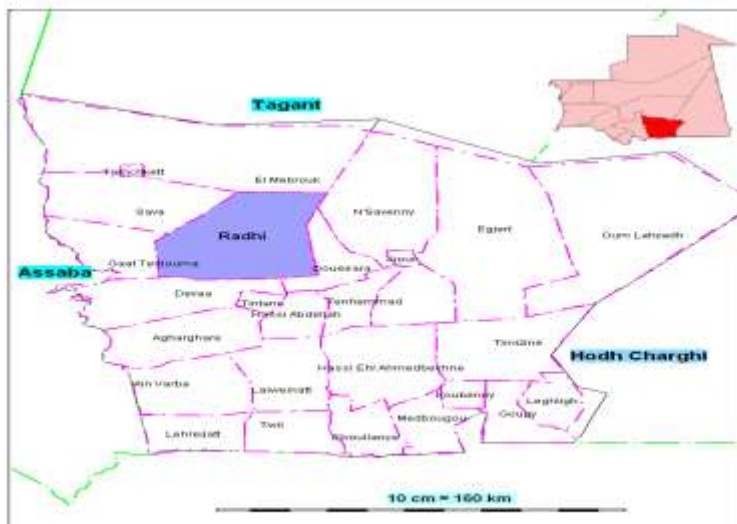
Au regard des résultats obtenus, le Gouvernement s'est engagé à investir sur ses fonds propres et à consacrer une partie des ressources du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour la réplique de l'approche.

**Mots clés :** Mauritanie, résilience, cogestion des bassins versants, recherche-action, partenariats interinstitutionnels

### **Introduction**

La Mauritanie est un des quatre pays dans lesquels l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) a mis en œuvre entre 2010 et 2015 le «Projet interrégional de lutte contre la dégradation des sols et la pauvreté à travers la cogestion des bassins versants dans les zones arides et semi-arides». Le projet a été actif dans le micro bassin versant de l'Oued Barbara, situé au nord-est du plateau d'El-Aguer, dans la Commune de Radhi, Moughataa de Tamchakett, à 90 km d'Aïoun El Atrouss, capitale régionale de Hodh El Gharbi. Le micro bassin s'étend sur 26 900 ha et regroupe une population de 4 500 habitants, subdivisés en 600 foyers permanents installés dans quatre villages, et 700 familles nomades/semi-nomades qui résident dans la région entre octobre et mars.

Carte 1 : Carte des limites de la Commune de Radhi



Avec une pluviométrie moyenne de 200 mm/an concentrée entre juillet et septembre, la population locale est exposée à des aléas naturels tels que la sécheresse prolongée et les crues soudaines, et des mesures diversifiées se révélaient nécessaires afin de réduire leur vulnérabilité et augmenter leurs capacités de résilience.

En effet l'application concrète de politiques et de mesures de conservation des sols, d'adaptation et de gestion intégrée et durable des ressources naturelles est fondamentale pour limiter, voire arrêter le processus de désertification et ses irréparables conséquences, y compris la disparition de la fertilité des sols et de la couverture végétale, l'impact sur le cycle de l'eau et des restrictions de plus en plus sérieuses au concept vital de l'espace.

Compte tenu des corrélations marquées entre ressources naturelles, environnement, aléas naturels et sécurité alimentaire, il convient d'appliquer une approche axée sur l'écosystème et d'atténuer les facteurs de risque et de vulnérabilité : les pratiques durables de gestion de l'environnement et des ressources naturelles sont intégrées dans les mesures qui visent à rendre les moyens d'existence plus résilients en réduisant ainsi les risques de catastrophe.

L'approche de cogestion des bassins versants fournit un cadre adéquat pour promouvoir la conservation et l'utilisation durable et équitable des ressources naturelles et pour intervenir de façon intégrée et interdisciplinaire à travers la combinaison des technologies et pratiques adaptées dans les différents secteurs de l'agriculture, de l'élevage, des forêts, des pêches et de la gestion des ressources naturelles. Elle démontre les liaisons amont-aval, encourage les actions multisectorielles et engage toutes les parties prenantes dans un processus de

planification, de prise de décision et de mise en œuvre conjointe. Cette approche reflète parfaitement les principes formulés sous le troisième pilier thématique du Programme-cadre de réduction des risques de catastrophe pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la FAO qui vise la promotion et diversification des moyens d'existence grâce à l'application de technologies, approches et bonnes pratiques pour la réduction des risques dans l'ensemble des secteurs agricoles.

### **La zone d'intervention**

Les critères utilisés pour la sélection du site du projet ont fait référence à la dimension du micro bassin versant, à l'état de dégradation des ressources naturelles (avancée et ressentie par la population), mais en même temps à l'existence d'un certain potentiel de développement des ressources naturelles et socio-économique ainsi qu'au dynamisme local et à la présence d'organisations paysannes. Le critère de l'accessibilité et visibilité a dû en quelque sorte être sacrifié à l'opportunité d'intervenir à l'est du pays, en sortant des régions traditionnelles d'intervention des projets de coopération internationale souvent situées dans les zones côtières à l'ouest du pays.

Le projet est donc intervenu dans un micro bassin versant situé au sud-est du pays, dans une région caractérisée par une morphologie essentiellement plate, une forte dispersion démographique et la rareté des agglomérations humaines. Dans le territoire du micro bassin on trouve en effet seulement un village majeur et trois mineurs, fractions du premier. Il s'agit de populations qui sont assez récemment sorties de leurs conditions de marginalité sociale et économique et qui n'ont jamais bénéficié d'une assistance spécifique de la part du secteur public et privé, exception faite pour quelques interventions de projets de la Coopération Technique Allemande (GIZ).

Par rapport aux deux dimensions susmentionnées, taille du micro bassin (assez étendu avec 26.900 ha) et population de référence (plutôt limitée avec 4.800 habitants), une certaine problématique a été rencontrée plutôt dans la hiérarchisation des agglomérations, dont une majeure et tout à fait dominante - entre autre chef-lieu de la Commune – et les trois autres n'étant que des fractions établies par séparation de la première. Cela a impliqué non seulement qu'une bonne partie des actions ait forcément été dirigée au premier village, mais aussi que la plupart des processus décisionnels au niveau du territoire aient été gérés au niveau du village principal et de son élite sociopolitique et économique.

Les partenaires du projet ont été les suivants :

- Les partenaires directs du projet ont été les petits agriculteurs et agricultrices de cultures vivrières (maïs, sorgho, haricot) et de cultures maraîchères ainsi que les éleveurs qui jouent un rôle de première importance dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. De plus on considère qu'au travers de la dynamique de développement territorial induit par la cogestion des bassins versants, l'ensemble des habitants de la Commune de Radhi a été indirectement bénéficiaire du projet.

- Les organisations paysannes, les collectivités territoriales locales, les structures déconcentrées de l'État et les Comités de Développement Locaux (CDL) ont bénéficié des appuis méthodologiques et des renforcements (formation, outils de gestion, moyens de travail et moyens financiers) nécessaires afin de leur permettre de jouer leur fonction de facilitation, d'accompagnement et d'appui technique et organisationnel auprès des familles et des communautés rurales. Ce sont eux qui vont assurer la poursuite et la pérennisation des acquis du projet.
- Des partenariats interinstitutionnels ont été établis entre la Délégation régionale de l'environnement et du développement durable, la Direction régionale de la santé, la GIZ, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et l'organisation non-gouvernementale (ONG) « Accès Universel » qui ont tous contribué techniquement et financièrement à la mise en place des infrastructures de base.
- D'autres ONGs et institutions avec lesquelles le projet a signé des protocoles d'accord pour la mise en œuvre de certaines activités (accompagnement des producteurs, production de compost, productions artisanales, etc.) ont aussi été des partenaires actifs du projet.

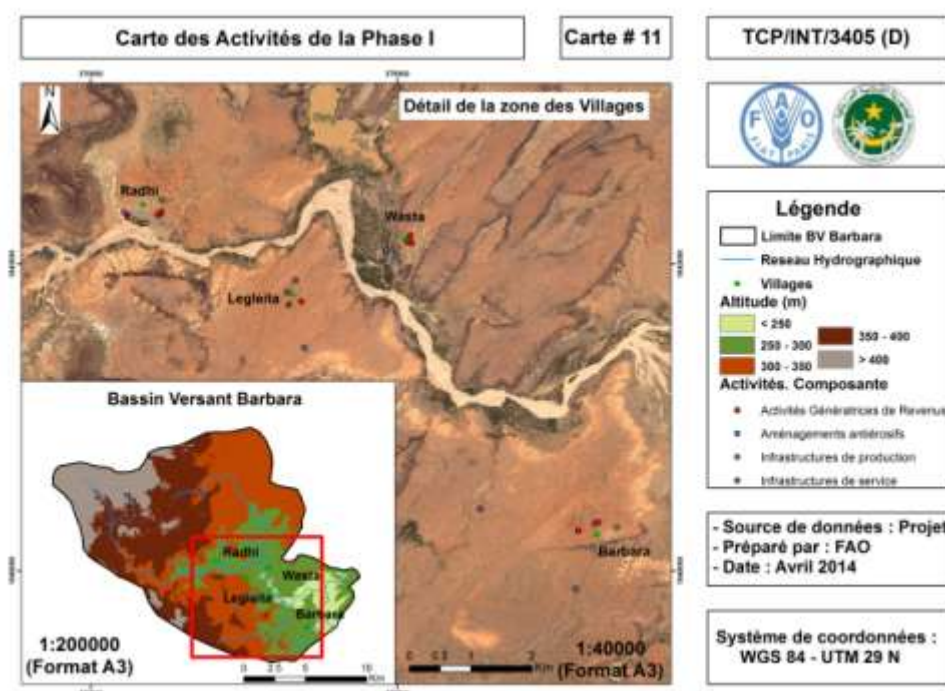
### **Actions réalisées avec l'appui du projet**

Une enquête socio-économique et des études de base ont permis d'analyser les conditions biophysiques et de comprendre les modes de vie des populations, par l'approche de la recherche-action. Cela a été un processus d'apprentissage bidirectionnel à travers lequel les connaissances techniques se sont adaptées aux conditions environnementales et socioculturelles locales, tout en enrichissant et renforçant le savoir-faire et les capacités de résilience existantes.

Dans le but de faciliter l'adoption des bonnes technologies et pratiques de gestion durable des terres (GDT) dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et de la gestion des ressources naturelles et de développer avec cohérence la capacité de résilience des moyens d'existence des petits exploitants, les interventions du projet ont compris :

- la gestion améliorée des forêts, à travers le reboisement et la protection des palmeraies ;
- la gestion améliorée des zones de pâturage, à travers la mise en défens, l'amélioration des parcours et l'introduction de systèmes de gestion semi intensifs ;
- l'aménagement des zones de production agricole, à travers la promotion des techniques de collecte et conservation des eaux et des sols : mise en place de digues et diguettes pour le stockage de l'eau, protection de l'habitat contre les inondations, protection des terres de culture avec gabions et clôtures, adduction d'eau potable ;
- ainsi que différentes activités visant la diversification et l'amélioration du revenu familial : jardins maraîchers, teintureriers, boutiques artisanales, boucheries féminines, et magasins multifonctionnels communautaires.

Carte 2 : Carte des interventions du projet



Un accent particulier a été mis sur la mobilisation et le renforcement des capacités des populations, notamment les femmes et les jeunes, acteurs clés pour tout projet qui se propose un processus de changement participatif et d'attention renouvelée à la gestion des ressources du terroir, des institutions et des services techniques, ainsi que la coordination intersectorielle au niveau régional et national.

L'ensemble des activités promues et réalisées, bien diversifiées mais intégrées entre elles, et bon nombre de nouvelles propositions d'action, ont été le fruit d'une collaboration efficace entre les parties prenantes (population locale, services techniques, élus, autres partenaires, etc.), et ont permis la formulation progressive d'un plan de cogestion intégré du bassin versant sur le moyen terme, dont la pleine exécution fera l'objet de la possible phase de continuation du projet sur financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

### Premiers résultats et impact du projet sur la résilience locale

Le projet a adopté l'approche participative et intégrée et a mis en œuvre certaines techniques et mesures innovantes qui se sont concrétisées à travers les différentes activités appuyées par le projet et qui ont eu des effets positifs sur l'état des ressources naturelles, sur la diversification des moyens d'existence et des sources de revenus ainsi que sur la résilience de la population aux aléas naturels et à l'impact du changement climatique.

L'implication des institutions de l'Etat et des collectivités locales a renforcé la confiance entre les communautés et les structures administratives, politiques et techniques en favorisant une vision commune du développement local et de sa durabilité. Le projet a ainsi aidé à réduire la vulnérabilité et à accroître la résilience des ménages et des communautés pour faire face aux menaces qui affectent l'agriculture et l'état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

### **Boucheries féminines**

Parmi les activités ayant eu des résultats et un impact plus direct sur la résilience de la population, on peut mentionner l'appui à la mise en place de sept boucheries gérées par des groupements de femmes. Le projet a promu la constitution de ces groupements, chacun composé de six à dix femmes, qui ont reçu une formation sur la coupe de la viande et la gestion des registres et de la caisse commune.

Dans une zone où les activités commerciales restent limitées et assujetties à l'absence de marchés (le marché plus proche est à Tintane à 45 km de distance) et d'infrastructures de transport (pas de pistes quatre-saisons), ces boucheries, à travers le simple mécanisme de l'achat d'animaux entiers et leur revente en petits morceaux à des prix convenables, ont facilité l'accès, même en période de soudure, à la consommation de viande. Et cela malgré la faible taille des localités concernées et la faiblesse du pouvoir d'achat de la grande majorité des familles locales.

Le résultat a été une significative augmentation de la consommation de viande au sein d'une large fraction des 4 500 habitants de la zone, passée d'une fois tous les quinze jours à deux fois par semaine, donc une meilleure nutrition locale, en particulier des enfants.

D'autre part le projet a facilité la création d'environ soixante emplois à temps partiel et l'augmentation de revenus des femmes intéressées.

Une partie de ces femmes continue à diversifier ses activités en réinvestissant une partie de ses propres recettes pour démarrer des nouvelles activités commerciales, artisanales, de transformation des produits agricoles ou de préparation de repas basés sur des produits locaux.

Tout cela a été réalisé avec un investissement initial absolument limité (environ 300 \$ par groupement) qui a déjà été remboursé par les groupements et réinvesti dans d'autres recherche-actions convenues avec la population locale.

Pour ce qui est de l'équilibre entre l'approche individuelle/associative et territoriale, l'expérience du projet montre qu'une vision de l'ensemble du terroir et de ses ressources nécessite un temps assez long pour être effectivement comprise, appréciée et s'installer progressivement dans le savoir-faire local. Les traditions diverses des groupes humains qui habitent l'espace du bassin versant sont très souvent en conflit entre elles et accompagnent les différentes modalités d'exploitation de l'espace commun et privé. Cela d'autant plus que la société locale continue d'être traversée par les conflits, et les séparations qui l'ont caractérisée pendant des siècles.

Aussi, sur le plan strictement territorial, la perception des interactions entre parties diverses du même bassin versant s'est révélée moins claire et visible que dans d'autres zones caractérisées par pentes plus fortes, l'amont et l'aval étant ici moins nettement dessinés et distingués. Certes, la ressource eau et son cheminement sur le terrain, parle avec clarté à tous, et sa mise au centre du dialogue local pourra faciliter la prise en compte des éléments et des intérêts communs par une gestion plus équitable et plus équilibrée du territoire.

### **Perspectives de consolidation et réplification de l'expérience**

Au regard des résultats obtenus, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) s'est résolument engagé à investir sur ses fonds propres et à consacrer une partie importante des ressources du FEM pour la Mauritanie à la réplification de l'approche dans d'autres bassins versants du pays. Une Note Conceptuelle (PIF) a déjà été officiellement approuvée.

La poursuite de l'expérience sera donc centrée sur la diffusion, la finalisation, la mise en exécution et le suivi du plan de cogestion du sous bassin versant de l'Oued Barbara, d'une part et d'autre part, elle se focalisera sur l'amélioration, la rationalisation et la réplification du processus de diagnostic, de planification et de validation du plan de cogestion dans d'autres sous bassins versants d'autres Wilayas du Sud-est du pays (Assaba, Guidimakha). La duplication de cette expérience permettra aux habitants de ces zones de bénéficier des résultats obtenus à travers les projets précédents et favorisera l'intégration de nouvelles actions, ouvrages et infrastructures de développement local dans le cadre des nouveaux plans de cogestion intégrée des bassins versants ainsi que l'ancrage de l'approche dans les stratégies et politiques du pays.

### **Bibliographie**

FAO. 2017. Watershed management in action. An analysis of lessons learned from FAO field projects. Rome (à paraître)

FAO. 2013. La Résilience des Moyens d'Existence – Réduction des Risques de Catastrophe pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle. Rome.

FAO. 2008. La Nouvelle Génération de Programmes et Projets d'Aménagement des Bassins Versants. Études FAO Forêts 150. Rome.

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. 2014. Plan d'Aménagement et de Cogestion du Sous Bassin Versant de l'Oued Barbara. Association de Gestion Locale Communautaire de Radhi. Nouakchott. (Document non publié)